Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier. Si d'autres projets nécessitant la captation de l'image ou de la voix sont mis en œuvre par l'établissement, ils feront l'objet d'une information ultérieure et d'une demande d'autorisation spécifique.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier m'/nous est remis, le second sera conservé par l'établissement.

Fait à ..... *Le* ..../..../.....

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) ou de l'élève si celui-ci est majeur:
(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)

.....**Consentement de l'élève mineur :**

« Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image sera utilisée et qui pourra la voir. »

Signature de l'élève mineur :

***Pour exercer vos droits**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un ensemble de droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer auprès du chef d'établissement et du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant :

- Par voie postale au Rectorat de l'académie de Poitiers, À l'attention du délégué à la protection des données (DPD), 22 rue Guillaume 7 Le Troubadour, 86 000 Poitiers
- Par voie électronique en utilisant l'adresse mail : **dpd@ac-poitiers.fr**

Réclamation auprès de la CNIL

Toute personne estimant que le droit à la protection des données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

DOSSIER INSCRIPTION
CLASSE DE SECONDE
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

NOM :	*PRENOM :*	*CLASSE :*

COMPOSITION DU DOSSIER

- *La fiche de renseignements à compléter. Vous devez renseigner* ***obligatoirement le 2ème responsable*** *ainsi que vos adresses mail, si vous acceptez de la communiquer pour faciliter nos échanges.*
- *La fiche d'inscription*
- *L'autorisation de diffusion et de droit à l'image*
- *La fiche d'urgence non confidentielle + fiche dossier médical numérique ESCULAPE*
- *La demande de dossier médical*

PIECES A JOINDRE EN COMPLEMENT

- ***1 exeat à réclamer à votre établissement et à donner le jour de l'inscription***
- *Photocopie du livret de famille éventuellement un extrait du jugement de divorce (précisant la garde des enfants)*
- *Photocopie carnet de vaccination*
- *Photocopie de votre carte d'identité (élève) ou un extrait d'acte de naissance*
- *1 chèque (facultatif) (noter au dos : Nom, Prénoms, Classe) de 10 € à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée Jean Dautet*
- *1 chèque (facultatif) (noter au dos : Nom, Prénoms, Classe) de 10 € à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Jean Dautet*
- *Une attestation de la couverture responsabilité civile* ***(Année 2023-2024)***

Les documents demandés ci-dessus doivent être insérés dans cette feuille (merci de ne pas la découper), elle sera remise lors de la journée d'inscription.

Lycée Jean Dautet
18 Rue Delayant – 17022 LA ROCHELLE Cedex 1
Tél. : 05 46 28 05 70
http:/www.lyceedautet.fr

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Annexe 4

Droit à l'image et enregistrement sonore (voix)

Nom de l'établissement : **Lycée Jean Dautet**

Adresse : **18 Rue Delayant – 17000 LA ROCHELLE**

Conditions d'utilisation et de publication de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de **la gestion administrative** (trombinoscope…) **et des autres usages internes à l'établissement** (pas de publication sur l'internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves)

Je soussigné(e), (NOM et Prénom) .....
Représentant(s) légal/légaux .....
.....

De (Nom et Prénom de l'élève) .....
Né(e) le ...../...../.....
Élève en classe de .....

Autorise	Finalité/support	Durée	Étendue de la diffusion
❑ OUI ❑ NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
❑ OUI ❑ NON	Usages internes Réseau interne de l'établissement /ENT	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, l'établissement s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci*.**

Fiche de renseignements
Année scolaire 2023-2024

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : _____ à _____

Nationalité : _____

@ : _____

☎ : _____

RÉGIME DEMANDÉ

EXTERNE ☐ DEMI-PENSIONNAIRE ☐

INTERNE ☐ INTERNE-EXTERNÉ ☐

PRESTATION (TICKET) ☐

INSCRIPTION EN :

2nde ☐ 1ère ☐ Term ☐

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

CLASSE SUIVIE EN **2022-2023** : _____

NOM ETABLISSEMENT : _____

_____

VILLE : _____

LVA _____ LVB _____

REDOUBLEMENT : OUI ☐ NON ☐

RENSEIGNEMENTS REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Lien de parenté : _____

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone maison :
Téléphone travail :
Téléphone portable :
Courriel obligatoire :

Légal financier (paie les frais scolaires): ☐ OUI ☐ NON
Profession :
Code profession (voir liste jointe) :

Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves (O ou N) : _____

Nombre enfant (s) à charge : _____

Lien de parenté : _____

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone maison :
Téléphone travail :
Téléphone portable :
Courriel obligatoire :

Légal financier (paie les frais scolaires) : ☐ OUI ☐ NON
Profession :
Code profession (voir liste jointe) :

Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves (O ou N) : _____

Nombre enfant (s) à charge : _____

Autre personne à prévenir : NOM : Prénom : ☎

Date et signature :

LYCÉE Jean Dautet

INSCRIPTION EN SECONDE
Année Scolaire 2023 – 2024

Nom : **Prénom :** **Classe suivie :**

☐ Normal
sans section spécifique

Sections Européennes* **Sections Binationales*** **Sections Sportives***

* sous réserve des décisions des commissions de sélection

☐ Anglais
☐ Allemand
☐ Espagnol

☐ Abibac
☐ Bachibac

☐ Rugby féminin
☐ Voile
☐ Basket (Centre de formation)

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

DEUX LANGUES OBLIGATOIRES

LVA ☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Espagnol (pour élèves Bachibac – Euro espagnol)

LVB ☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Espagnol ☐ Italien
☐ CNED (à préciser)

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Un enseignement général au choix

☐ Latin
☐ Danse
☐ Histoire des arts
☐ Musique
☐ EPS
☐ Russe

Un enseignement technologique au choix

☐ Management et gestion
☐ Sciences de laboratoire

ATTENTION :

- ***Un élève peut choisir au maximum un enseignement optionnel général et un enseignement optionnel technologique***
- ***Tout enseignement optionnel demandé vaut engagement pour l'année scolaire***
- ***Les élèves d'Abibac, Bachibac, section européennes et sections sportives (rugby et voile) ne peuvent pas prendre d'enseignement optionnel (sauf latin)***

Date :
Signature(s) du/des responsable(s) légal(aux)

CARTE TURBO SELF ET RESERVATION

- Une carte magnétique permettant l'accès au restaurant scolaire et aux portails d'entrée dans l'établissement sera remise aux nouveaux élèves. **Elle sera valable pour toute la scolarité au lycée DAUTET**.

LA RESERVATION DU REPAS DE MIDI EST ABSOLUMENT OBLIGATOIRE :

- elle se fait avec la **carte TURBO-SELF** sur une des cinq bornes disponibles au lycée (bât : A,D,E ,N)
  A partir de **13 h30** **la veille** du repas jusqu'à **10 h 15** **le jour du repas.**

- Par internet, sur votre **COMPTE TURBO-SELF** (préalablement créé sur le site du Lycée DAUTET, onglet restaurant)
- Sur l'application **MYTURBOSELF** pour smartphone, Androïd et IOS.

- TOUT REPAS RESERVE SERA PAYE (possibilité d'annuler la réservation jusqu'à **10 h 15 le jour du repas).**

TURBOSELF

- IMPORTANT : un **QR CODE** disponible sur votre application **MYTURBOSELF** remplace la carte en cas d'oubli (seulement pour le passage au restaurant scolaire).

→ Toute carte perdue ou détériorée devra **obligatoirement** être remplacée au prix de **5 €.**

REPAS A LA PRESTATION (TICKETS)
COMMENT RECHARGER SA CARTE

- En créant un compte **TURBO-SELF** sur internet en passant par le site du lycée DAUTET
- Et, ou avec son application **MYTURBOSELF** sur téléphone portable, chaque élève pourra
  - ➢ acheter ses repas **4.30 €** (MINIMUM **5** REPAS à l'avance) Tarif 2023.

TURBOSELF

- En plus du paiement en ligne, possibilité de régler ses repas par chèque ou par carte bancaire sur le **KIOSK TURBO SELF** (Lycée bât A).

- **AUCUN DECOUVERT NE SERA AUTORISE.**

FACTURATION AU FORFAIT du 1er/09/23 au 06/07/24

Concerne : l'INTERNAT ET L'INTERNAT-EXTERNE

- **Facturation :** 3 factures dans l'année : octobre pour le trimestre sep-déc. Janvier pour trimestre le Janvier-Mars. mai pour le trimestre Avril-Juin.

- PAIEMENT → Les frais d'internat (trimestriels) **sont fixés forfaitairement et sont indépendants des quantités réellement consommées . Il sont payables à réception de la facture.**

  → Paiement **sécurisé par internet** sur l'Espace Numérique de Travail (code parents).

  → Par chèque bancaire à **l'ordre du Lycée DAUTET.**

Tarifs et règlement détaillé consultables sur le site du lycée

18, rue Delayant – BP 534- 17022 La Rochelle cedex 1 tel : 05 46 28 05 70 – fax : 05 46 41 51 31 mel : ce-0170028n@ac-poitiers.fr
http://www.lyceedautet.fr

FICHE INTENDANCE 2023–2024

Document à joindre au dossier d'inscription ou de réinscription

ELEVE : Nom : Prénom : Classe : BOURSIER : OUI / NON

RESPONSABLE LEGAL FINANCIER : Nom Prénom :

ADRESSE :

NOM ET ADRESSE EMPLOYEUR :

CHOIX DU MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION

DEMI-PENSION (repas de midi uniquement)	INTERNAT
- Accès libre par tous les élèves les jours de leur choix. - Réservation obligatoire (repas de midi uniquement). - Le compte doit être rechargé à l'avance. - Les repas sont débités du compte Turbo-self au fur et à mesure qu'ils sont réservés ou consommés. -TARIF 2023 : 4.30 €. Possibilité de demander l'inscription au forfait 5 jours pour l'année entière. Voir site du lycée rubrique « restaurant et Internat ».	❑ INTERNAT (3 repas /jour, du lundi matin au vendredi midi, nuitées du dimanche soir au vendredi matin). Pour information, tarif 2023 :1396 €. ❑ INTERNAT-EXTERNE (3 repas /jours du lundi matin au vendredi midi.) Pour information tarif 2023 : 1068 €. - Facturation par trimestre. - Engagement pour l'année scolaire. - Facturation indépendante des quantités consommées et de la date de fin des cours. (voir règlement détaillé sur le site internet).

Toute modification de choix sera possible jusqu'au 15 septembre 23.

Document modificatif à récupérer sur site du lycée onglet « restaurant »

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE DU RESPONSABLE QUI PAIE LES FRAIS SCOLAIRES
CE DOCUMENT EST STRICTEMENT INDISPENSABLE .

- ✓ **Permet le virement des BOURSES et des FONDS SOCIAUX au cours de l'année scolaire.**
- ✓ **Le remboursement du solde des REPAS SELF pour les élèves de TERMINALES et de dernière année de POST-BAC**
- ✓ **Le remboursement des TROP PERCU de VOYAGES ETC.....**

Attention le RIB doit comporter obligatoirement les mentions ci-dessous :
Votre nom - votre prénom (y compris dans le cadre d'un compte joint) –votre adresse
Le code Etablissement – le code Guichet – le N° de compte – la clé- l'IBAN et le BIC

COLLER VOTRE RIB ICI - PAS D'AGRAFE – PAS DE PLIAGE

Si vous changez de domiciliation bancaire en cours d'année, vous devez impérativement adresser un nouveau RIB au service d'intendance.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués sur la présente.

DATE : **SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :**

ACADÉMIE DE POITIERS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Charente-Maritime

Identité de l'école / établissement
LYCEE JEAN DAUTET
18 rue Delayant - BP 534
17022 LA ROCHELLE Cedex 1
Tél. 05.46.28.05.70

Année 2023 / 2024

FICHE D'URGENCE (NON Confidentielle)

Nom : ..... **Prénom :** ..... **Classe :**.....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

☐ **Externe** ☐ **Demi-pensionnaire** ☐ **Interne** (préciser si interne autre établissement).....

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Merci de faciliter notre mission en nous indiquant au minimum un numéro de téléphone :

Représentant légal 1 - NOM :	**Représentant légal 2 – NOM :** .....
Adresse.....	Adresse.....
.....	.....
☎ domicile :	☎ domicile : .....
☎ travail :	☎ travail : .....
☎ portable :	☎ portable : .....
Adresse électronique :	Adresse électronique :
.....@.....	.....@.....

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'avec sa famille. *Les frais engagés (médicaux, pharmaceutiques, transports…) seront réglés par la famille et pris en charge par la sécurité sociale si prescription médicale.*

- Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (DT Polio): .....

NOM, adresse et n° de téléphone de votre médecin traitant : .....
.....

Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAP PPS PAI

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement et des services d'urgence : ***allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre …***

.....
.....
.....

Vous souhaitez transmettre des informations confidentielles : vous pouvez le faire, sous enveloppe cachetée, à l'attention de l'infirmier-ère ou du médecin de l'éducation nationale.

A....., **Le** .....

Signature(s) du ou des représentants légaux :

*Cette fiche **non confidentielle** peut être utilisée sur les différents temps périscolaires de votre enfant.*

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Document à faire signer dès la rentrée en grande section par les familles ou lors de toute ouverture de dossier à scanner dans Esculape avant de le rendre aux signataires

Dossier médical numérique ESCULAPE
Accès et transmissions des données

L'application Esculape permet au médecin de l'éducation nationale de saisir, dans un dossier numérique protégé, les éléments recueillis lors des visites médicales de votre enfant en milieu scolaire, comme cela avait lieu auparavant dans le dossier papier, pour organiser un suivi efficace de sa santé et favoriser son bien-être et sa réussite scolaire.

Sous la responsabilité du médecin, les informations qui y figurent sont strictement confidentielles.

Les informations recueillies concernent notamment les vaccinations, l'examen staturo-pondéral avec calcul de l'IMC, le bilan sensoriel : vue et audition, l'examen clinique, le bilan du langage, le bilan du développement de l'enfant, ou tout autre élément utile concernant sa santé.

Les conclusions de ces bilans médicaux incluant, le cas échéant, des recommandations, des conseils ou des demandes d'investigations complémentaires ainsi que, si besoin, la remise d'un courrier à l'attention du médecin traitant, vous seront transmises. Le médecin veille également au respect de la confidentialité de cette transmission.

Une fois anonymisées, les données de santé peuvent être utilisées à des fins d'études épidémiologiques.

Conformément à la loi, ce dossier est conservé, actuellement jusqu'aux 28 ans révolus des personnes, dans des conditions hautement sécurisées.

Cette application informatique du ministère de l'éducation nationale a reçu en date du 16 octobre 2017 l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sous le numéro de déclaration 1980013 v 1.
Les droits d'accès et de rectification des données par l'élève, ses parents ou ses responsables légaux à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du médecin de l'éducation nationale ou de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale.

Vous pouvez accéder à toutes les informations directement ou par l'intermédiaire d'un médecin que vous désignez sur demande écrite auprès du médecin conseiller technique départemental et en obtenir communication comme prévu dans la **loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.** Sous réserve de l'opposition prévue à l'article L. 1111-5, dans le cas d'une personne mineure, le droit d'accès est exercé par le ou les titulaires de l'autorité parentale.

Cette loi et le décret n°2016-994 du 20 juillet 2016, disposent que toute transmission de données médicales d'un médecin à un autre professionnel de santé doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant entre professionnels de santé est soumise à ce principe.

Sans opposition écrite de votre part, les données nécessaires au suivi médical de votre enfant pourront être transmises aux professionnels de santé qui auront à le prendre en charge. A tout moment vous pourrez modifier votre décision.

J'accepte

Je refuse

que les données nécessaires au suivi médical de mon enfant puissent être transmises aux professionnels de santé qui auront à le prendre en charge

Lu et approuvé par : .....
(Nom du ou des titulaire-s de l'autorité parentale)

Nom de l'élève : .....

Date : **Signature(s)**

Planning AS Dautet 2022-2023

Jour	activité	horaire	enseignant
Lundi	Musculation Renforcement musculaire / Circuit Training niveau débutant(e) / intermédiaire - avec petit matériel	17h45/19h00 petit gymnase	Mr Mocquet
	Badminton	17h45/19h15	Mr Bordage
Mardi	Volley-Ball/badminton	17h45/19H15	Mr Ehret
Mercredi	Badminton	13h00/14h30 grand gymnase	Mr Bordage
	Natation	13h/15h piscine des parcs	Mr Lenfant
	Musculation	13h00/15h00 Petit gymnase	Mr Garnier
	Danse	13h00/15h00 Bat D	Mme Mayeras
	Rugby Filles	13h30/15h30 (niveau confirmé) 15H00/16h30 (niveau débutantes) Plaine des jeux T5	Mme Verouil Mr Ribot
Jeudi	Tennis de table/Musculation	12h15/13h45	Mr Erhet
	Musculation Circuit Training	17h30/19h15	Mr Mocquet
vendredi	Musculation	12h30/13h45 Petit gymnase	Mme Vérouil
	Volley Ball	11h35/13h30	Mr Audger

L'Association Sportive du lycée Jean Dautet

En tant que prolongement de l'EPS, le sport scolaire est tout autant une découverte qu'une pratique confirmée ; il constitue un moyen d'apprentissage, de préparation et de perfectionnement sportif et artistique pour le plus grand nombre, afin que chacun(e) puisse s'exprimer au mieux de ses potentialités. Il favorise le passage de la pratique sportive et artistique de l'école vers l'extérieur. Il contribue à l'acquisition du socle commun de connaissance de compétence et de culture. Le sport scolaire doit rester à l'écart des dérives auxquelles le sport est parfois exposé.

L'Association Sportive du lycée Jean Dautet, grâce à son budget (cotisations, subventions et dons) renouvelle régulièrement le matériel à disposition des élèves durant les cours d'EPS, l'UNSS et les préparations physiques des élèves en Sections Sportives, en option EPS ou en Danse.

Nous demandons à ces derniers, dès leur inscription au lycée (classe de seconde) ou renouvellement d'inscription (classes de 1ères et terminales), de s'inscrire à l'Association Sportive du lycée Jean Dautet car, par leur pratique sportive plus intense que la plupart des élèves, leurs cotisations contribuent au renouvellement du matériel qu'ils utilisent également durant leurs préparations physiques.

⚠ Cette cotisation est obligatoire pour tous les élèves en voile, rugby féminin, danse et option EPS.

Les intervenants demandent, chaque année, à leurs sportifs de participer au CROSS des lycées, les élèves sont alors assurés lors de cette pratique puisqu'ils sont licenciés UNSS. Tous les ans, un certain nombre d'entre eux sont sélectionnés pour des compétitions UNSS régionales et/ou nationales les concernant et montent sur le podium.

*L'adhésion volontaire à l'association sportive d'un montant de **10 euros** est souscrite lors de l'inscription au lycée.*

Cette adhésion volontaire et solidaire ne se substitue en aucun cas à la prise de licence assurance obligatoire (16 euros en 2022-2023).

BULLETIN D'ADHESION ASSOCIATION SPORTIVE – RENTREE SCOLAIRE 20_ _

NOM et PRÉNOM de l'élève .....*classe :*.....

NOM et PRÉNOM du responsable légal.....

Adhère à l'association sportive du lycée et verse la somme de 10 euros
Chèque à l'ordre de : **association sportive lycée Dautet** (*inscrire le nom de l'élève au dos du chèque*)

A ..... *Le* .....

Signature du ou des responsables légal(aux) *Signature de l'élève*

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE JEAN DAUTET

NOM : ..... PRÉNOM : ..... Classe : .....

Qualité : ☐ externe ☐ demi-pensionnaire ☐ interne

Date de naissance : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone fixe..... Portable : .....

Numéro de sécurité sociale : .....

Nom, adresse et numéro de mutuelle : .....

.....

Contre-indications médicales, allergies, traitements médicaux (joindre éventuellement documents)

Nom du professeur d'EPS : .....

Activité(s) choisie (s) en UNSS : .....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) : .....

☐ Autorise mon enfant à faire partie de l'association sportive du lycée Jean Dautet de la Rochelle et j'autorise les accompagnateurs à faire prodiguer les soins nécessaires à mon enfant et/ou à le faire hospitaliser si besoin est.

☐ Autorise l'utilisation, par les publications de l'UNSS et du Lycée Dautet , des images / vidéos de mon fils, ma fille captées durant les activités.

Fait à : ..... Date : .....

Signature(s)

Cotisation : **16 euros**, chèque à l'ordre de « association sportive lycée Jean Dautet », *inscrire le nom et la classe de l'élève au dos du chèque.*

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE JEAN DAUTET A SOUSCRIT UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIF AUPRÈS DE LA MAIF.

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Signature

Chaque élève peut souscrire des garanties complémentaires IA Sport +

Lien vers les garanties de l'assurance de l'AS :

https://opuss.unss.org/html/ressources/article/pj/GARANTIES_GENERALES.1499940412867.pdf

Lien vers les garanties complémentaires IA Sport+ :

https://opuss.unss.org/html/ressources/article/pj/GARANTIES_MAIF_individuelles_et_IA_Sport_.1499940411647.pdf

AARPE
Association Autonome Régionale de Parents d'Élèves
La Rochelle et son Agglomération

L'autonomie et l'indépendance des Parents d'Elèves pour l'épanouissement de leurs enfants.

ADHÉSION 18 euros
ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Lycée Jean DAUTET

Véritable réseau de proximité, l'AARPE LA ROCHELLE, affiliée à l'UNAAPE, c'est :

- **Une équipe de parents bénévoles, indépendante, dynamique et disponible pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de nos enfants au sein des établissements scolaires.**

- **Un objectif essentiel : la réussite et l'épanouissement de nos enfants** avec un attachement à une éducation aussi bienveillante qu'exigeante.

- **Un état d'esprit positif** : Un dialogue **bienveillant** et **constructif** avec les directions et les enseignants.

L'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves (UNAAPE) n'est pas une fédération, mais une UNION pluraliste, indépendante de toute idéologie, de tout mouvement politique, syndical et religieux.

En association loi 1901, notre indépendance d'idées et d'actions est assurée par notre autonomie financière (nos seuls revenus sont vos adhésions)

Si vous souhaitez adhérer et bénéficier de nos aides, réductions et services, merci de nous retourner ce bulletin d'adhésion avec votre règlement par chèque de 18€ à l'ordre de AARPE LA ROCHELLE à l'adresse indiquée en bas de page.

... Ou nous le remettre à notre Stand lors de la restitution/distribution des manuels scolaires sur votre établissement

... Ou adhérez facilement en quelques clics sur notre site : aarpe-larochelle.com *lien d'adhésion =>*

UNE SEULE ADHÉSION FIXE PAR FAMILLE QUEL QUE SOIT LE NOMBRE D'ENFANT ET LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENT

L'AARPE étant Reconnue d'Utilité Publique, votre cotisation de 18 € est déductible de vos impôts à hauteur de 66% [soit un coût réel de 6,12€ - reçu fiscal fourni sur demande] et vous permet de profiter de tous nos services et offres exclusifs pour réduire le coût de la scolarité et bénéficier de nos conseils et astuces [orientation scolaire, webinaires, newsletter, fournitures scolaires ...].

Nom du représentant légal : ..... **Prénom du représentant légal** : .....

Nom de l'élève : ..... **Prénom de l'élève** : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone parents portable (**obligatoire**) : ..... / ..... / ..... / ..... /..... Téléphone parent 2 : ..... / ..... / ..... / ..... /.....

Courriel (***en majuscule***)..... Téléphone élève : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Classe à la rentrée 2023/24 : ☐ Seconde ☐ Première ☐ Terminale **Section** (Lycée) : ☐ Générale ☐ Technologique (**préciser laquelle**) : .....

Langue Vivante A : ..... Langue Vivante B : ..... Langue Vivante C : .....

Spécialité 1 : ..... Spécialité 2 : ..... Spécialité 3 : .....

Option (s'il y a lieu) : .....

Souhaitez-vous : ☐ Être délégué au(x) conseil(s) de classe ☐ Être candidat au Conseil d'Administration ☐ Être simple adhérent

En soutien avec l'association, je souhaite faire un don défiscalisé de ..... € que je cumule à mon adhésion.

Autres enfants scolarisés : **Une seule adhésion pour toute la famille et ce quel que soit le nombre d'établissement)**

Nom	Prénom	Établissement (La Rochelle)	Classe

Partie réservée à l'AARPE : Adhésion réalée le :

☐ Par chèque (banque et n°) : ☐ Par lyf pay n° ID : ☐ Espèces (n° du reçu) : ☐ Par CB (local)

Ne pas jeter sur la voie publique

AARPE LA ROCHELLE - Association Autonome de Parents d'Elèves - membre de l'UNAAPE
36 rue Thiers 17000 LA ROCHELLE
: 05 46 67 30 50 : aarpe-la rochelle.com : aarpe.lr@gmail.com https://twitter.com/AARPE_NA

SCAN ME

Votre adhésion vous permet d'avoir accès à l'intégralité de nos services et nos partenariats

AUTO ECOLE du Moulin - DEPUIS 1959 -

MAJUSCULE

ACADOMIA

CAREL CENTRE D'ETUDE DE LANGUES

Université de Poitiers

CAREL.ORG

******Retrouvez les offres de nos partenaires sur notre site******

Et toujours .... Vos fournitures scolaires à des prix imbattables et négociés avec notre partenaire MAJUSCULE

COMMANDEZ JUSQU'AU 20 JUILLET 2023

Vos chèques pour ces achats ne seront encaissés que FIN SEPTEMBRE

À partir du 1er juin, imprimez le formulaire de commande sur notre site www.aarpe-larochelle.com ou flashez ici =>

Possibilité de passer votre commande directement sur le site de notre partenaire, avec l'accès au catalogue et une remise de 8% sur plus de 12000 références (nous consulter).

IMPORTANT

LA GESTION DES MANUELS SCOLAIRES ... On s'occupe de tout ...

L'AARPE LA ROCHELLE est partenaire privilégié de la Région, et liée par convention, pour la gestion centralisée de vos manuels sur les lycées Rochelais.

Vous souhaitez partir sereinement en vacances ? En adhérant pour l'année scolaire 2023/2024, dès le mois de mai sur notre site en ligne, vous serez automatiquement inscrits sur notre base de données et informés des modalités de gestion des manuels.
Nous vous les remettrons sans aucune formalité.

UN DROIT À L'INFORMATION : L'orientation et les réformes...

Parce que le rôle d'une association de Parents ne doit pas se résumer à une distribution de manuels, votre adhésion nous permettra de vous accompagner tout au long de l'année avec nos services :

- ⇨ *Participez aux **Soirées de l'Orientation** : présentation des spécificités de la Seconde, l'orientation post 3eme, Présentation du nouveau BAC, Aide à l'orientation, PARCOURSUP (aides et astuces), etc.*
- ⇨ *Recevez des **Newsletters** régulières avec les actualités sur l'éducation et les aides à ne pas louper,*
- ⇨ *Bénéficiez de notre **Bibliothèque** gratuitement : des prêts d'ouvrages sur l'orientation et l'éducation...*

Avec une oreille attentive à notre local pour vous accueillir toute l'année

Un DROIT à L'ACCOMPAGNEMENT : Les Conseils de classe et d'Administration.

Par sa forte représentativité, le comité AARPE de votre établissement participe au sein des instances de l'établissement à l'amélioration des conditions d'accueil et de vie au lycée et des familles (protocole de distribution des manuels, règles de vie, etc...).

En étant adhérant à notre association, vous aurez la légitimité et la possibilité de représenter les parents au sein des conseils de classe de votre enfant. Vous serez formés(es) et accompagnés(es) dans votre rôle de parent par notre équipe en bénéficiant de l'expérience et du partage de chacun.

Vous aurez également la possibilité de candidater au Conseil d'Administration de votre établissement et des diverses instances (conseils de discipline, commissions permanentes, conseils de vie lycéenne...).

Rejoignez une équipe dynamique et investie au service du bien-être de nos enfants ...

FCPE Lycée Jean DAUTET

fcpe.dautet17000@gmail.com

Votre enfant entrera au lycée à la rentrée prochaine. Pour vos enfants sortants du collège, l'entrée au lycée est un grand changement. Ils sont plus nombreux, avec plus de travail à faire, une nouvelle organisation de la journée avec des trajets plus longs, voire l'internat pour certains…C'est un réel changement.

En plus de cela, pour chacun d'eux, c'est à la fois la période de construction de son identité d'adulte et de son avenir professionnel avec tous les enjeux, embûches, particularités de l'adolescence.

1/ **Pourquoi adhérer à une association de parents d'élèves ?**

- Tout d'abord, parce que ce sont les associations de parents d'élèves qui **assurent la gestion de la distribution et de la restitution des manuels scolaires**, propriété de La Région Nouvelle-Aquitaine.
- Au lycée, alors que vos enfants se construisent leur propre identité personnelle et professionnelle, ils ont tout autant besoin de vous à leur côté pour défendre leurs droits, les accompagner dans cette construction de leur parcours professionnel et les aider à prendre confiance en eux. **En adhérant à une association, vous permettez à l'association de désigner des représentants pour défendre les droits et les intérêts de vos enfants au sein de l'établissement, que ce soit au sein du Conseil d'Administration de l'établissement et de ses différentes instances ou en conseils de classe.**
- Enfin, la réforme du lycée et du baccalauréat, même si elle semble ouvrir plus de liberté à l'élève pour choisir sa voie, s'avère être un véritable parcours du combattant. C'est pourquoi, les parents d'élèves ont un rôle primordial à tenir au lycée en tant que représentants de parents d'élèves aux conseils de classe.
- **Toutes ces actions demandent du temps et donc de l'argent (emploi d'1 salarié BAL…) c'est pourquoi l'adhésion à l'une des associations reste demandée pour récupérer les manuels scolaires.**

2/ **Pourquoi choisir la FCPE Dautet** ?

- Parce qu'en tant que première fédération de parents d'élèves de l'école publique, la FCPE tient un rôle essentiel d'information des élèves et de leurs parents sur leurs droits, sur le fonctionnement du système scolaire et ses évolutions. Avec plus de 800 adhérents, la **FCPE Dautet, c'est une équipe de parents d'élèves de Dautet, bénévoles**, qui renseigne et accompagne au quotidien des jeunes et leurs familles dans diverses situations, tout au long de l'année scolaire.
    - Lutte pour le remplacement des professeurs
    - Webinaires sur différents thèmes : harcèlement scolaire, Orientation, Parcoursup,
    - Portes ouvertes, forums des métiers
    - Formations distancielles pour les parents représentants…

- Parce que **la FCPE Dautet met à votre disposition des documents primordiaux** dans la scolarité de votre enfant :
    - Livret d'accueil du nouveau lycéen (Calendrier prévisionnel des Secondes, présentation du nouveau baccalauréat, informations sur Parcoursup et l'Orientation)
    - Méthodologie de travail pour lycéen
    - Stages de découverte métiers possibles pour les lycéens
    - Guide « Pourquoi et comment s'investir à la FCPE ? »
    - Charte des conseils de classe à destination des parents représentants
    - Informations utiles de rentrée

Parce que la FCPE Dautet, c'est aussi :

- **Un bureau** : Présidente Corinne PILLAUD, un vice-président Thierry MALATESTA, une secrétaire Sophie NEVEUR, une trésorière Agathe KUNGHEHIAN, des parents d'élèves de Dautet
- **Une représentation sur chacune des classes du lycée prévisions pour 2023-2024**:

- **19** classes de seconde - **462 élèves** - **16** classes de première (12générales et 4 STMG) – **525 élèves**
- **16** classes de Terminale (11 générales et 5 STMG) – **525 élèves**

- **Une représentation au Conseil d'Administration du lycée et ses instances** :

- Conseil d'administration
- Conseil de discipline
- C.V.L. (Conseil de Vie Lycéenne)
- Commission Restauration
- C.E.S.C. (Comité d'Éducation pour la Santé et la Citoyenneté)
- Commission permanente
- C.H.S.C.T. (Hygiène et Sécurité)
- Fonds Social
- Commission d'appel d'Offres

3/ Responsable de la bourse aux livres FCPE : Isabelle PACHOT
Tel : **06.33.75.1736 / fcpe.baldautet@gmail.com**

✂----------

BULLETIN D'ADHESION FCPE — Lycée Dautet 2023-2024

ELEVE :

NOM : _____

Prénom : _____ Entre en classe de : ☐ 2E ☐ 1E ☐ 1E STMG ☐ TLE ☐ TLE STMG

Tél perso : ___/___/___/___/___ Date de naissance : ___/___/_____

LV1 : _____ LV2 : _____

☐ BACHIBAC ☐ ABIBAC ☐ SECTION EURO ☐ Anglais ☐ Allemand ☐ Espagnol ☐ SVT ☐ Management

Spécialités: ☐ Danse ☐ Musique ☐ HGGSP ☐ HLP ☐ AMC ☐ LLCE ☐ Mathématiques ☐ Physique-Chimie ☐ SVT ☐ SES ☐ Gestion ☐ Management ☐ Droit et Economie ☐ Mercatique ☐ RH

Options : ☐ Maths expertes ☐ Maths complémentaires ☐ Management et Gestion ☐ Sciences et Laboratoire ☐ Russe ☐ Latin ☐ Danse ☐ Musique ☐ Histoire Des Arts ☐ Voile ☐ Rugby ☐ EPS

RESPONSABLE de L'ELEVE (parents/tuteur) :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ___/___/___/___/___ Portable : ___/___/___/___/___

Mail (en majuscules) : _____@_____

Souhaite recevoir la newsletter de la FCPE : oui ☐

Souhaite recevoir un reçu fiscal : oui ☐

Avez-vous d'autres enfants scolarisés (École, collège, lycée) : oui ☐

Dans quel établissement : _____

→ **Rappel : 1 adhésion FCPE par famille.**

Souhaite participer au :

Conseil de classe ☐ Conseil d'Administration ☐ Bureau de la FCPE : ☐

Partie réservée à l'association. Payé le :

☐ Adhésion 14€ : n° chq _____ ou espèces : ☐

☐ Adhésion + Revue des parents (4€) 18€ : n°chq _____ ou espèces : ☐

☐ Cotisation Hors CL : _____

ACCUEIL DES ELEVES

version 05/04/23

RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Jour de rentrée	Classes	Horaires	
Lundi 4 septembre	Etudiants en CPGE, DCG et BTS.	10h00	Accueil par les professeurs référents et démarrage des cours
Lundi 4 septembre	Elèves des classes de Seconde	13h00	Accueil des élèves par les professeurs principaux
Mardi 5 septembre	Elèves des classes de Première	8h00	Accueil par les professeurs principaux
Mardi 5 septembre	Elèves des classes de Terminale	13h00	Accueil par les professeurs référents

ACCUEIL DES INTERNES

Date	Classes	Installation dans les chambres
Lundi 4 septembre	Etudiants Post-Bac	Rendez-vous à 9h00
	Internes de Seconde	* Rendez-vous à 10h00 avec les familles en salle Charline Picon * Installation dans les chambres à 10h45 * attention : Visite de la Ville de La Rochelle de 9h à 11h le mardi 5 septembre.
	Repas au self	12h00
	Internes de Première	Rendez-vous à 16h00
	Internes de Terminale	Rendez-vous à 17h00
	Réunion des internes Post-Bac	18h00
	Dîner au self	18h45

Merci de vous présenter avec l'ensemble des documents qui vous ont été remis lors de l'inscription ou de la réinscription dans le cas où ces derniers ne nous auraient pas été rendus complétés.

POUR TOUS LES ELEVES DE PRE-BAC ET POUR TOUTES LES CLASSES :
DEMARRAGE DES COURS LE **MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023**

PERMANENCES DES FEDERATIONS DE PARENTS D'ELEVES

Chaque élève ira chercher ses livres sur les jours et heures indiqués ci-dessous.

	Dates	Fédération	Horaires
REMISE DES LIVRES TOUTES SECTIONS CONFONDUES **SOUS SOL DU BATIMENT D**	Lundi 28 août 2023	FCPE + AARPE	10h à 17h30
	Mardi 29 août 2023	FCPE + AARPE	10h à 17h30
	Mercredi 30 août 2023	FCPE + AARPE	10h à 17h30
	Jeudi 31 août 2023	FCPE + AARPE	10h à 17h30
	Vendredi 1er septembre 2023	FCPE + ARRPE	10h à 17h30

Distribution possible semaine du 4 au 8 septembre 2023 de 8h à 18h.